

La voie étroite des journalistes marocains

Malgré l'ouverture amorcée depuis l'arrivée de Mohammed VI, l'exercice de la profession reste périlleux

RABAT - *envoyée spéciale*

Une grande pièce, quelques ordinateurs et des journalistes absorbés derrière leurs écrans. Ce sont les locaux du site d'information Lakomez, dans le centre-ville de Rabat. Il y a quelques semaines, le directeur, Ali Anouzla, un homme discret mais pugnace, a lancé ce site indépendant financé sur ses propres fonds. Relancé, en réalité.

Car il y a deux ans, en septembre 2013, Ali Anouzla, alors directeur du site Lakomez, avait été arrêté, incarcéré et poursuivi pour «apologie du terrorisme» après avoir publié un lien renvoyant vers le site du quotidien espagnol *El País*, qui renvoyait lui-même vers une vidéo de propagande d'Al-Qaïda menaçant le royaume du Maroc. Libéré au bout de cinq semaines après une campagne d'opinion nationale et internationale, le journaliste reste aujourd'hui sous le coup de cette accusation. «Nous avons une marge de liberté qui varie selon le contexte national, régional et même international. Il y a des va-et-vient», note-t-il.

Après les années de plomb d'Hassan II, la presse avait connu au Maroc une période de libération, un bol d'air, incarné par le *Journal hebdomadaire*, publication indépendante au ton incisif. Puis, de premiers raidissements s'étaient fait sentir après les attentats du 11 septembre 2001, et ceux de Casablanca en 2003. En 2010, le *Journal hebdomadaire*, criblé de dettes, avait dû fermer, mis en liquidation judiciaire. Une nouvelle respiration est apparue dans le sillage des manifestations populaires du 20 février 2011. «La marge de liberté était plus grande grâce à la pression des "printemps arabes". Mais depuis trois ans, on observe une régression», juge aujourd'hui Ali Anouzla.

Autocensure

Au classement mondial de la liberté de la presse, l'ONG Reporters sans frontières classe le Maroc 130^e sur 180 pays. Dans un communi-

qué publié le 18 septembre, et intitulé «Au royaume des lignes rouges, la presse marocaine indépendante étouffe», l'organisation signale le cas de plusieurs journalistes, «objets de pressions diverses, souvent accusés de diffamation ou d'allégations mensongères dès lors qu'ils critiquent la politique du palais ou des affaires en lien avec des membres du gouvernement». «Certains, poursuit l'ONG, sont dans le collimateur des autorités depuis des années.»

Le journaliste Ali Lmrabet, condamné en 2005 pour diffamation à dix ans d'interdiction de son métier, avait observé fin juin une grève de la faim de 34 jours devant le siège de l'ONU à Genève afin d'obtenir ses papiers d'identité, sans lesquels il lui était impossible de reprendre son activité. Cet ancien directeur de magazines satiriques avait été condamné à trois ans de prison ferme en 2003 pour «outrage à la personne du roi», «atteinte à l'intégrité territoriale» et «atteinte au régime monarchique», rappelle RSE.

Si la presse – numérique ou sur papier – est foisonnante au Maroc, les sujets considérés comme tabous restent importants: on ne s'attaque ni à l'institution monarchique ni à la question du Sahara occidental. «En 2013, certains au Parlement m'avaient accusé d'être un traître à l'Etat pour un article sur le Sahara occidental», rappelle Ali Anouzla. Les États-Unis présentaient alors à l'ONU un projet de résolution afin d'étendre le mandat de la Minurso, la Mission des Nations unies au Sahara occidental, à la question des droits de l'homme. «J'avais juste écrit: si nous sommes une démocratie, pourquoi avoir peur d'une telle résolution?»

Être journaliste dans ces conditions ressemble souvent à un exercice d'équilibriste, toujours sur le fil, et les publications réellement indépendantes se comptent sur les doigts d'une main. Face à ces contraintes, certains journalistes, connus pour leur liberté de ton, ont préféré partir vivre à l'étranger.

D'autres ont en partie jeté l'éponge. «Ça ne m'intéresse plus

d'être journaliste au Maroc», avoue sans détour Omar Brouksy, qui enseigne désormais à l'université. Le journaliste a travaillé pour l'AAPP à Rabat, où son accréditation lui avait été retirée en 2013 pour une dépêche qui avait déplu. Lui-même est l'auteur d'un livre critique sur la monarchie, *Mohammed VI derrière les masques* (Nouveau Monde Editions, 237 pages), paru en 2014. «Je n'ai pas eu de problème, ni pendant sa rédaction ni après», tient-il à préciser, mais «festime qu'aujourd'hui, les conditions d'exercice d'un journalisme indépendant ne sont pas réunies». Il ne jette toutefois pas la pierre à ses confrères: «Beaucoup essaient de faire leur travail du mieux qu'ils peuvent, sans franchir les fameuses lignes rouges. C'est la machine de l'autocensure. Mais il faut bien vivre de son métier.»

«Outre les ennuis judiciaires que peuvent connaître certains journalistes, les pressions financières, notamment à travers la publicité, sont devenues une nouvelle méthode de

contrôle des médias», dénonce Maâti Monjib. L'historien marocain est le président de l'association Freedom Now, qui dénonce les atteintes à la liberté de la presse. Créée en avril 2014, l'association n'est pas reconnue et Maâti Monjib a entrepris le 16 septembre une grève de la faim de trois jours pour protester contre des «pressions» qu'il juge de plus en plus fortes. Il a notamment expliqué avoir été empêché de prendre l'avion pour Barcelone où il devait participer à un colloque.

Dans ce contexte, l'affaire Laurent-Graciet, ces deux journalistes français accusés d'avoir fait chanter le roi du Maroc, n'est pas passée inaperçue. «Leurs explications m'ont beaucoup choqué: comme journaliste depuis vingt-cinq ans mais aussi comme journaliste marocain, avoue Ali Anouzla. Je comprends qu'un journaliste qui vit dans un pays comme le Maroc puisse avoir des moments de faiblesse, mais vous qui vivez dans un pays libre, démocratique, et qui n'avez rien à craindre, vous n'en avez pas le droit.»

Beaucoup espèrent que l'actuelle

réforme du Code de la presse et de l'édition, promise par les autorités marocaines en 2011, pourra bientôt aboutir. «Des avancées ont été saluées par notre organisation, tel le projet d'abandonner les peines de prison pour les délits de presse, souligne Reporters sans frontières, mais elles restent insuffisantes et le chemin semble encore long avant le vote du Parlement.» ■

C. B.

« Nous avons une marge de liberté qui varie selon le contexte national, régional et international »

ALI ANOZLA
journaliste marocain

LE CONTEXTE

L'AFFAIRE LAURENT-GRACIET

Les deux journalistes français Eric Laurent et Catherine Graciet ont été mis en examen fin août, soupçonnés d'avoir voulu extorquer de l'argent au Maroc en échange de l'abandon d'un livre sur le royaume, censé contenir des révélations gênantes. Eric Laurent avait pris contact avec le cabinet du roi Mohammed VI, le 23 juillet, avant une première rencontre avec un émissaire marocain, l'avocat Hicham Naciri, à Paris le 11 août puis une deuxième le 21 août. Le 27 août, alors qu'une enquête judiciaire était ouverte, M. Laurent se rendait à un dernier rendez-vous accompagné de Catherine Graciet. Les deux journalistes ont été arrêtés à la sortie en possession de 80 000 euros. S'ils reconnaissent un moment de faiblesse, les deux journalistes contestent tout chantage. En 2012, ils avaient écrit *Le Roi prédateur, main basse sur le Maroc* (Seuil, 2012), un livre très critique sur le palais royal.